

## **Compte-rendu du conseil de l'ED-SMH du 3 mai 2023**

Séance ouverte à 15h00 en visioconférence via Zoom : 18 personnes étaient connectées

Présents : P-J. Arnoux, M. Cadopi, A. Chopard, P. Decherchi, M. Desachi, N. Dimarcq, N. Gueguen, J. Lagarde, J. Mercier, G. Montagne, D. Mottet, S. Perrey, E. Piche, S. Piperno, N. Perrin, E. Piche, M. Pithioux et R. Zory

Excusés : C. Bougard, M-E. Cadenel, P. Delaporte, F. Hug, N. Héraud, J. Lozano-Goupil, C. Van Waerbeke

### **1- Informations Générales**

#### **Renouvellement partiel des membres du conseil de l'ED SMH**

Des élections ont été organisées afin d'élire le nouveau représentant des doctorants Montpelliérains : Marion Desachy (doctorant 2A) a été élue.

#### **Bilan des inscrits/soutenances**

Un état des lieux des doctorants inscrits à ce jour au sein de l'ED-SMH a permis de recenser 137 doctorants (31 en 1<sup>ère</sup> année, 32 en 2<sup>ème</sup> année, 32 en 3<sup>ème</sup> année, 29 en 4<sup>ème</sup> année, 11 en 5<sup>ème</sup> année, 2 en 6<sup>ème</sup> année).

Les primo entrants se répartissent de la manière suivante : 16 inscriptions à Aix-Marseille Université (AMU), 9 à l'Université de Montpellier (UM), 3 à l'Université Côte d'Azur (UCA) et 3 à l'Université Gustave Eiffel (UGE).

Le bilan des soutenances de thèses 2022 permet de recenser 20 thèses soutenues : 10 AMU, 7 UM et 3 UCA. Ce flux réduit de soutenances en comparaison avec les années précédentes s'explique par les perturbations induites par la situation sanitaire ces dernières années. L'année 2023 devrait être à l'inverse riche en soutenances. Dix-huit soutenances devraient avoir lieu avant la coupure estivale.

#### **Calendrier des évènements de l'ED SMH :**

- La Journée de l'École Doctorale (JED) aura lieu le 26 mai 2023 à Montpellier (UFR STAPS) <https://jedsmh463.wixsite.com/website>
- Le concours de l'ED SMH aura lieu du 7 au 9 juin 2023 à Marseille <https://ecole-doctorale-463.univ-amu.fr/fr/avis-concours-contrats-doctoraux-2023>

### **2- Point sur la JED à Montpellier**

Marion Desachy a présenté un état des lieux exhaustif de l'organisation de la JED 2023 qui se déroulera à Montpellier le 26 mai prochain.

La JED 2023, organisée par les doctorants de deuxième année de l'ED SMH, aura lieu à l'UFR STAPS de Montpellier. La thématique de l'impact environnemental de la recherche sera mise à l'honneur. Un programme fourni sera proposé tout au long de la journée incluant conférences, communications orales et affichées, table ronde, démonstration des partenaires, sans oublier la soirée organisée au château de Flaugergues. Entre 120 et 150 participants sont attendus pour cette journée importante dans la vie de l'ED SMH.

### **3- Concours de l'ED SMH**

Le concours organisé par l'ED SMH afin de distribuer les contrats doctoraux (CD) fléchés par les établissements partenaires, se tiendra du 7 au 9 Mai 2023 à Marseille en présentiel (dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 28 Mai). Comme il est de coutume, nous organiserons à cette occasion autant de sous-concours qu'il y a d'établissements partenaires. Même si la dotation précise n'est pas encore totalement connue, 7 contrats doctoraux devraient être distribués : 3 AMU, 2 UM, 1 UCA et 1 UGE.

Le concours 2023 est organisé en avance de phase par rapport aux années précédentes, de sorte que seuls les relevés de notes du S3 du Master 2 sont demandés. Cette année pour la première fois, pour les périmètres AMU, UM et UGE, les demandes pourront porter sur des ½ contrats doctoraux, lorsqu'un demi contrat doctoral a déjà été sécurisé.

Les grands principes qui prévalent lors du concours ont fait l'objet d'un rappel. Chaque statutaire HDR ou non HDR, ne peut présenter qu'un seul candidat au concours. La distribution des contrats doctoraux se fait dans le respect des taux d'encadrement maximaux (300% pour un statutaire HDR et 100% pour un statutaire non HDR) autorisés par l'école doctorale (cf., charte des thèses AMU).

### **4- Évaluation HCERES**

L'ED SMH a été évaluée lors de l'année universitaire (2022-2023) dans le cadre de la vague d'évaluation C pilotée par l'Hcéres. Le dossier (document d'autoévaluation) avait été envoyé à l'Hcéres en Juin 2022. L'audition a eu lieu le 22 novembre 2022. Le rapport d'évaluation final a été reçu par l'école doctorale le 27 Février 2023 suite à plusieurs allers-retours entre l'établissement et l'Hcéres, destinés à corriger des erreurs factuelles et à faire remonter d'éventuelles observations.

Le rapport fait état d'un certain nombre de points forts relatifs (i) à la cohérence thématique de l'ED SMH qui apparaît comme pionnière dans le champ, (ii) à sa capacité à développer des procédures de régulation et d'autoévaluation, (iii) à son adaptation au marché de l'emploi et (iv) à son offre de formation. Il révèle également des axes d'amélioration et des recommandations qui pourront donner lieu par exemple à l'introduction dans l'offre de formation d'un cadrage de nature épistémologique relatif au champ des sciences du mouvement humain.

### **5- Situation des doctorants inscrits en 4<sup>ième</sup>, 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> année de thèse**

Un bilan portant sur la situation des doctorants se rapprochant de la fin de thèse a été réalisé et une attention particulière a été portée aux doctorants bénéficiant d'un accompagnement par l'école doctorale.

Parmi les 29 doctorants inscrits en 4<sup>ième</sup> année de thèse, 11 ont soutenu leur thèse ou sont en passe de le faire avant l'été. Les projections permettent d'envisager une vingtaine de soutenances d'ici la fin de l'année civile. Une situation problématique a été identifiée qui donnera lieu à une tentative de régulation par la direction de l'école doctorale.

Parmi les 11 doctorants inscrits en 5<sup>ième</sup> année, 5 doctorants ont soutenu leur thèse ou sont en passe de le faire avant l'été. Deux situations problématiques ont été identifiées qui feront également l'objet d'une tentative de régulation par la direction de l'ED.

Les deux doctorants inscrits en 6<sup>ième</sup> année de thèse ont soutenu leur thèse ou sont en passe de le faire.

En l'absence de questions diverses la séance a été levée à 17 h.